

SYSTÈMES MARAÎCHERS AGROÉCOLOGIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le bien-être au travail, une question d'heures ?

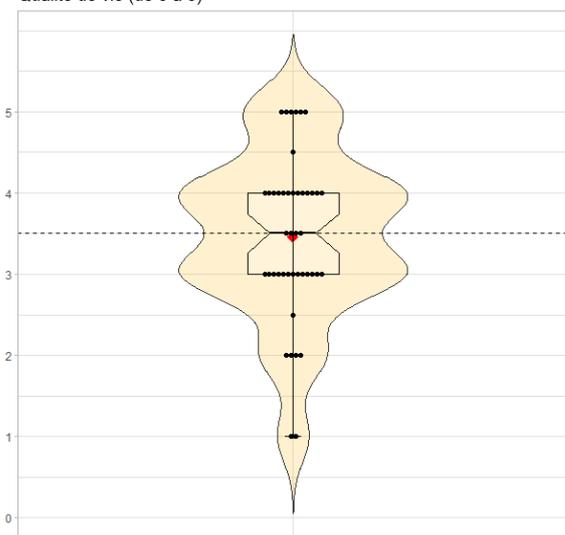
Etat des lieux de départ suite aux diagnostics des fermes

Pour définir le bien-être au travail, nous avons choisi d'étudier l'indicateur qualité de vie, car ces deux éléments vont souvent de pair. Sur une échelle de 0 à 5, les exploitations diagnostiquées se situent en moyenne à 3,5 pour ce qui concerne la qualité de vie sur une échelle de 1 à 5.

75% de l'échantillon estime avoir une qualité de vie comprise entre 3,5 et 5.

Qualité de vie des fermes diagnostiquées

Qualité de vie (de 0 à 5)

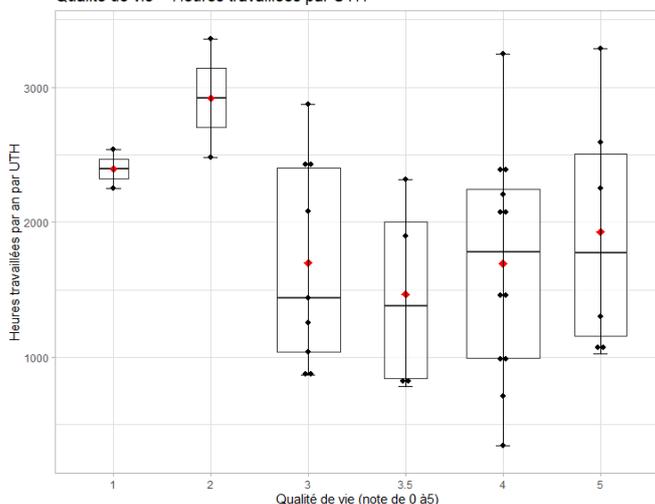


Aucun des autres indicateurs consignés dans nos enquêtes ne montre de corrélation significative avec la qualité de vie. La qualité de vie est une donnée pluri-dimensionnelle qui ne peut être corrélée qu'à un seul indicateur. Les maraîchers considèrent leur qualité de vie bonne ou mauvaise quelle que soit leur surface maraîchère, le nombre de travailleurs, leur degré de mécanisation, d'efficacité au travail, d'autonomie financière et de chiffre d'affaires de leur entreprise ...

Les enquêtes nous permettent toutefois d'évoquer des éléments de compréhension proposés ci-après.

La qualité de vie est-elle corrélée aux nombres d'heures travaillées ?

Qualité de vie ~ Heures travaillées par UTH

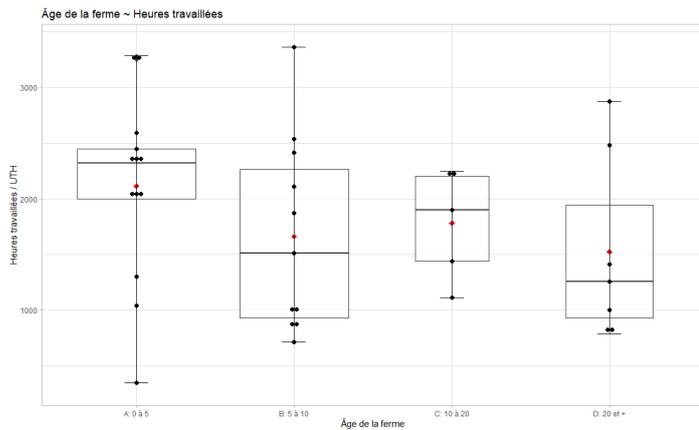


Il semble que le travail soit supportable sous la barre des 2000 heures annuelles soit environ 40 heures hebdomadaires sans tenir compte de la saisonnalité de leur répartition.

On remarque toutefois qu'une mauvaise qualité de vie (note 1 et 2) correspond à un temps de travail supérieur à 2000 h/UTH/an et qu'une bonne qualité de vie (note 4 et 5) correspond à un temps de travail allant de 500 à plus de 3000 h.

$$p = 0.28 ; R^2 = 0,004$$

Dépend-elle de l'âge de la ferme ?



75 % des fermes de moins de 5 ans travaillent plus de 2000 h/UTH/an tandis que 75 % des fermes de 20 ans et plus travaillent moins de 2000 h/UTH/an. La période d'installation est une période critique qui nécessite un surplus de travail conséquent qui doit s'estomper avec le temps au-delà de 5 ans d'installation.

Autres observations

Les différents croisements effectués avec les autres indicateurs ont permis de faire ressortir les quelques points suivants :

- SAU / Qualité de vie : Il semblerait, d'après les données, que les exploitations de petites surfaces ont une qualité de vie notée à 5
- Nombre d'UTH / Qualité de vie : Il semblerait que le nombre de personnes présentes sur l'exploitation n'influe pas sur la qualité de vie

